



Dépassements d'honoraires.

Par **lili**, le **09/12/2011 à 14:41**

Bonjour,
Je voudrais savoir si un praticien (clinique privée) peut demander des dépassement d'honoraires à un patient non-imposable ?
J'ai déjà eu beaucoup d'avis contradictoires...
Dans l'attente de votre réponse,
Cordialement.

Par **chaber**, le **09/12/2011 à 16:04**

bonjour

le praticien a devoir de vous informer; que vous soyez imposable ou non

vous pouvez en consulter un autre qui applique les tarifs de convention

Par **cati51230**, le **05/01/2012 à 13:40**

Bonjour

oui le praticien peut demander des dépassement d'honoraire imposable ou non , c'est le privé !